

COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 28 février 2019

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

Présents : **Veerle Haemers**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Monique Van der Straeten**, **Christian Andries**, **Roger Mertens**, **Raf De Visscher**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Didier Noltincx**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Sven Frankard**, **Erwin Ollivier**, **Dirk Vandervelden**, **Mireille Van Acker**, **Arlette De Ridder**, **Said Kheddoumi**, **Laura Deneve**, **Marc Installé**, **Gil Vandevoorde**, **Driss Fadoul**, **Céline Mombeek**, **Houda Khamal Arbit**, **Carol Delers**, **Glenn Vincent**, conseillers ; **Wim Verdoodt**, directeur général faisant fonction suppléant ;

Excusés : **Rudi Seghers**, directeur général faisant fonction ;

*Le conseiller **Dirk Vandervelden** est présent à partir du point 3.*

*La conseillère **Houda Khamal Arbit** est présente à partir du point 3.*

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil Communal du 31/01/2019. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
2. Validation de l'élection des membres du Conseil de police. Il est pris connaissance de ce point.
3. Budget 2019 du CPAS. Ce point est approuvé par 19 voix pour et 6 contre (Roger Mertens, Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé, Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
4. Règlement d'ordre intérieur – législature 2019-2024. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
5. Code de déontologie des mandataires. Un amendement est proposé séance tenante par Marc Installé, à savoir : article 4 – discrimination – adaptation à la liste européenne – sans distinction discriminatoire sur la base de l'âge, de l'orientation sexuelle, de l'état civil, de la naissance, de la fortune, des convictions religieuses ou philosophiques, des convictions politiques, des convictions syndicales, de la langue, de l'état de santé actuel ou futur, d'un handicap, d'une caractéristique physique ou génétique ou de l'origine sociale.
Cet amendement est rejeté par 8 voix pour, 12 contre (Christian Andries, Walter Vansteenkiste, Raf De Visscher, Steve Goeman, Veerle Haemers, Monique Froment, Arlette De Ridder, Laura Deneve, Gil Vandevoorde, Céline Mombeek, Carol Delers et Glenn Vincent) et 5 abstentions (Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere, Wies Herpol, Sven Frankard et Mireille Van Acker).

Le point est approuvé par 19 voix pour, 2 contre (Marc Installé et Driss Fadoul) et 4 abstentions (Roger Mertens, Didier Noltinx, Said Kheddoumi et Houda Khamal Arbit).

6. Règlement de reconnaissance des garderies wemmeloises. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
7. Critères pour les demandes de subsides Kind & Gezin. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. Don d'œuvre d'art. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
9. Zone de transports Vlaamse Rand : représentation de la commune de Wommel. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
10. Création et composition de la Commission du Conseil communal en charge des finances et de la planification pluriannuelle. Mireille Van Acker est désignée en tant que présidente.
11. Création et composition de la Commission environnementale du Conseil communal. Steve Goeman est désigné en tant que président.
12. Création et composition de la Commission Mobilité du Conseil communal. Dirk Vandervelden est désigné en tant que président.
13. Création et composition de la Commission disciplinaire du Conseil communal. Veerle Haemers est désignée en tant que présidente.
14. Création et composition de la Commission du Conseil communal en charge de la collaboration intercommunale et intracommunale. Wies Herpol est désigné en tant que président.

En séance publique et par vote secret, il est voté comme suit pour les points 15 à 27 inclus :

15. Haviland Intercommunale : désignation d'un représentant et de son suppléant à l'Assemblée générale et présentation du candidat au Conseil d'administration. Veerle Haemers est désignée en tant que représentante effective aux Assemblées générales, avec comme suppléant Steve Goeman. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
16. INTRADURA : désignation d'un représentant et de son suppléant à l'Assemblée générale et présentation du candidat au Conseil d'administration. Dirk Vandervelden est désigné en tant que représentant effectif aux Assemblées générales, avec comme suppléant Monique Froment. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
17. TMVS dv : désignation d'un représentant et de son suppléant à l'Assemblée générale, présentation du candidat au Conseil d'administration et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 20/03/2019. Steve Goeman est désigné en tant que représentant aux Assemblées générales, avec comme suppléant Monique Froment. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
18. TMVW ov : désignation d'un représentant et de son suppléant à l'Assemblée générale, présentation des candidats au Conseil d'administration et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 22/03/2019. Steve Goeman est désigné en tant que représentant aux Assemblées générales, avec comme suppléant Monique Froment. Walter Vansteenkiste est désigné en tant que membre du comité consultatif régional 'Domeindiensten'. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
19. Havicrem : désignation d'un représentant et de son suppléant à l'Assemblée générale et présentation des candidats au Conseil d'administration. Didier Noltinx est désigné en tant que représentant aux Assemblées générales, avec comme suppléant Marc Installé. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
20. I.W.V.B. en liquidation : désignation d'un représentant et de son suppléant à l'Assemblée générale, approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 26/03/2019 et présentation du candidat liquidateur. Walter Vansteenkiste est désigné en tant que

- représentant aux Assemblées générales, avec comme suppléant Raf De Visscher. Steve Goeman est présenté en tant que candidat liquidateur. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
21. VVSG : désignation d'un représentant et de son suppléant à l'Assemblée générale. Wies Herpol est désigné en tant que représentant aux Assemblées générales, avec comme suppléant Raf De Visscher. Walter Vansteenkiste est présenté en tant que candidat au Conseil d'administration et en tant que candidat membre d'une commission administrative. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
 22. ASBL 3Wplus Werk : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale. Monique Van der Straeten est désignée en tant que représentante à l'Assemblée générale. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
 23. 3Wplus Woonbeleid Noord : désignation d'un représentant aux assemblées du comité de gestion et du groupe de pilotage obligatoire. Walter Vansteenkiste est désigné en tant que représentant aux assemblées du groupe de pilotage obligatoire et du comité de gestion, avec comme suppléant Monique Van der Straeten. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
 24. Vereniging voor Openbaar Groen : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale. Dirk Vandervelden est désigné en tant que représentant à l'Assemblée générale. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
 25. ASBL Erkend Regionaal Samenwerkingsverband Vlaams-Brabant : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale. Raf De Visscher est désigné en tant que représentant à l'Assemblée générale. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
 26. Stuurgroep Wijk-werken : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale. Armand Hermans est désigné en tant que représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
 27. Dijle-Zennebekken : désignation d'un représentant pour la gestion du bassin. Raf De Visscher est désigné en tant que mandataire communal, avec comme suppléant Erwin Ollivier. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Mireille Van Acker

Indique que des parents ont à nouveau campé devant les portes des écoles wemmeloises lors des inscriptions.

Demande quel système numérique la commune va utiliser à partir de l'année scolaire prochaine pour les inscriptions préalables.

L'échevine Van der Straeten répond que les services planchent d'arrache-pied sur ce point. Plusieurs systèmes ont déjà été examinés. Le système 'V-ICT-OR' propose un outil qui attribue de manière objective les places disponibles aux élèves sur la base d'un algorithme avancé (basé notamment sur le domicile et la préférence en termes d'écoles, mais ne fonctionnant pas sur une base 'premier arrivé, premier servi'). Cet outil répond en tout cas à nos exigences.

Aucun choix définitif n'a encore été opéré pour le logiciel.

Dirk Vandervelden

Demande si l'enregistrement audio du Conseil communal pourrait être subdivisé par point de l'ordre du jour.

Le bourgmestre répond que le logiciel adéquat va être acheté à cette fin.

L'échevine Van der Straeten ajoute qu'une réunion est prévue prochainement à ce sujet avec le Service Communication et le gestionnaire du site Internet.

Sven Frankard

Demande où en est le site Rodania le long de l'avenue de Limburg Stirum.
Le bourgmestre répond que le permis de bâtir a été délivré et que les travaux pourront être entamés prochainement.

Didier Noltincx

Indique que les conditions atmosphériques exceptionnelles des derniers jours ont engendré une concentration de particules fines dans l'air. Diverses instances attirent l'attention des citoyens sur les risques que cela implique et recommandent notamment d'éviter les efforts physiques intenses. Il demande quelles mesures la commune pourrait prendre pour informer les habitants à ce sujet. Le bourgmestre répond que cette question sera abordée avec le Service Communication. BE-Alert et/ou d'autres canaux pourraient être utilisés à cette fin.

La prochaine assemblée du Conseil communal se tiendra le mercredi 27 mars 2019 à 20 heures.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, le 1/3/2019

Par ordonnance :
Le directeur général faisant fonction suppléant
Wim Verdoodt

Le président
VEERLE HAEMERS

